



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.058 Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-15 ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, Monsieur Julien GUEDJ est désigné secrétaire de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 19 juin 2023.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.059 Adoption du compte-rendu de la séance du 22 mai 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 22 mai 2023 est adopté.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.060

2023 DDCT 42 Subventions (20.000 euros) à 10 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 16ème arrondissement

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 42 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris de soumettre à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement à dix associations ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DDCT 42 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.061

2023 DDCT 79 Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire de certaines salles remarquables à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 79 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris une tarification spécifique de certaines salles remarquables à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DDCT 79 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.062

2023 DLH 125 Octroi d'une garantie d'emprunt finançant un programme de rénovation de logements sociaux réalisé par Emmaüs habitat - (959 157 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 125 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'accorder la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant un programme de rénovation de logements sociaux réalisé par Emmaüs habitat ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 125 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.063

2023 DLH 141 Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 141 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'adopter le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement social et d'Information des Demandeurs et de l'autoriser à signer la convention d'application du Service d'Information et d'Accueil des demandeurs de Logement (SIADL) ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le conseil d'arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DLH 141 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.064

2023 DASCO 2 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (942 220 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 2 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris la signature de conventions annuelles d'objectifs et l'attribution des subventions correspondantes à des associations et organismes ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

- Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 2 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.065

2023 DAC 421 Subventions (300.000 euros) à 46 associations au titre de Culture et Solidarités, Justice, Santé et signature de 13 avenants et de 1 convention.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 421 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions de fonctionnement à quarante-six associations et la signature de 13 avenants et 1 convention ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 421 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.066 2023 DAC 500 Subventions (10.000 euros) à sept associations au titre de l'action culturelle locale du 16e arrondissement.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 500 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Cœur d'Auteuil, Association culturelle et caritative Passy-Mozart A.C.C.P.A.M., Seiziem'Art, Culture et Bibliothèques pour Tous, Ars Mobilis Association générale des familles du 16e arrondissement et l'association Créa 16 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 500 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.067

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du vendredi 16 juin 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu l'article L 2121-11 §2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPNER, Maire du 16^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement accepte, vu l'urgence d'examiner les délibérations suivantes :

162023067 Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 16 juin 2023.

M. Francis SZPNER rapporteur.

162023068 Budget supplémentaire 2023 de l'état spécial d'arrondissement.

2023 DFA 40 Convention d'occupation du domaine public - concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation du Pavillon Royal (16e) - avenant n° 3.

M. Jérémy REDLER rapporteur.

2023 DEVE 45 Subventions (66 180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable.

2023 DSOL 59 Participations pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des aidants- Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris.

Mme Marie-Hélène DORVALD rapporteure.

2023 DAC 324 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lili et Georges Garel au 51 rue de Passy à Paris 16^{ème}.

Mme Katherine de MEAUX rapporteure.

2023 DASCO 45 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (155 030 euros), subventions d'équipement (106 280 euros) et subventions pour travaux (344 427 euros).

Mme Isabelle NIZARD rapporteure.

2023 DAC 46 Subventions (401.756,40 euros), conventions avec quinze théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP).

Mme Bérengère GREE rapporteure.

2023 DJS 16 Subventions (36.050 euros) à sept associations sportives localisées (dont 2 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (16e).

M. Ali OUBAALI rapporteur.

2023 DSOL 54 MOIS PARISIEN DU HANDICAP - Subventions (50 770 euros) à 20 associations et avenant ou convention avec deux d'entre elles.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16

Mme Lisa LELLOUCHE rapporteure.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.067(suite)

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du
vendredi 16 juin 2023

2023 DVD 43 Stationnement de surface - Mesures de simplification.

2023 DVD 57 Plan Vélo 2021 - 2026 : Soutien aux associations vélo. Subventions à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement) et conventions associées.

2023 DVD 83 Plan Vélo. Approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France.

Mme Vanessa EDBERG rapporteure.

2023 DVD 84 Avenant à la convention du 19 novembre 2021 entre Eau de Paris et la Ville de Paris relative à la mise en conformité des tunnels Lac Supérieur et Butte Mortemart sur le boulevard périphérique.

Mme Véronique BALDINI rapporteure.

2023 SG 46 Impact 2024.

Mme Samia BADAT-KARAM rapporteure.

2023 DFPE 126 Subvention (286 684 euros) et convention avec la Fondation Léopold Bellan (8e) pour sa crèche collective située 22 bis, rue Claude Lorrain (16e).

2023 DFPE 129 Subventions (845 932 euros), à 5 associations et avenants pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance.

2023 DFPE 148 Subvention (276 677 €) et convention d'ouverture avec l'association Gan Menahem pour l'établissement d'accueil du jeune enfant Gan Zalmi situé 11-13 rue Henri Heine (16e).

Mme Sandra BOELLE rapporteure.

Vœu relatif à la programmation triennale du plan vélo 2024-2026 au sein du 16^e arrondissement.

L'ordre du jour complémentaire adressé par la convocation du 16 juin 2023 est adopté à l'unanimité.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.068 Budget supplémentaire 2023 de l'état spécial d'arrondissement

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu l'article.2511-45 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVIème arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire, chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le conseil du 16^{ème} arrondissement donne un avis favorable au projet du budget supplémentaire proposé pour l'état spécial du 16^{ème} arrondissement par la Maire de Paris.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.069

2023 DFA 40 Convention d'occupation du domaine public -
concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation du
Pavillon Royal (16e) - avenant n°3

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFA 40 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer l'avenant n°3 à la convention d'occupation du domaine public - concession de travaux du pavillon Royal, avec la société par actions simplifiée « Société du Pavillon Royal », prolongeant de 10 mois la durée de la convention ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFA 40 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.070

2023 DEVE 45 Subventions (66 180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DEVE 45 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris d'approuver le versement de subventions de la Ville de Paris à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales de la Solidarité et du Droit des Femmes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DEVE 45 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.071

2023 DSOL 59 Participations pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des aidants- Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DSOL 59 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'approbation de la participation de l'année 2023 aux 6 M2A-DAC, au titre des missions d'information et de coordination des CLIC autorisés à Paris et comprenant l'approbation de mesures de soutien aux revalorisations salariales 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales de la Solidarité et du Droit des Femmes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DSOL 59 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.072

2023 DAC 324 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lili et Georges Garel au 51 rue de Passy à Paris 16^{ème}

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 324 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lili et Georges Garel au 51 rue de Passy à Paris 16^e ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Katherine de MEAUX, Adjointe au Maire chargée des Quartiers Dauphine - Chaillot et des Anciens Combattants ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 324 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.073

2023 DASCO 45 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (155 030 euros), subventions d'équipement (106 280 euros) et subventions pour travaux (344 427 euros).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 15 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 45 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement (155 030 euros), de subventions d'équipement (106 280 euros), et de subventions pour travaux (344 427 euros) à certains collèges publics parisiens ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 45 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.074

2023 DAC 46 Subventions (401.756,40 euros), conventions avec quinze théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 15 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 46 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer 15 conventions relatives à l'attribution de subventions d'équipement avec 15 théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du Théâtre Privé ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 46 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.075 2023 DJS 16 Subventions (36.050 euros) à sept associations sportives localisées (dont 2 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (16e)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DJS 16 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris la signature de deux avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et l'attribution de subventions de fonctionnement à cinq clubs sportifs parisiens intervenant dans l'arrondissement ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DJS 16 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.076

2023 DSOL 54 MOIS PARISIEN DU HANDICAP - Subventions (50 770 euros) à 20 associations et avenant ou convention avec deux d'entre elles

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DSOL 54 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'attribuer une subvention à 20 associations pour leurs actions dans le cadre du Mois du Handicap ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Lisa LELLOUCHE, Adjointe au Maire chargée du Handicap, de la Gestion des Risques et de l'Accueil des nouveaux habitants ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DSOL 54 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.077 2023 DVD 43 Stationnement de surface - Mesures de simplification

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 15 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 43 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec la Direction Régionale des Finances Publiques de Paris Ile-de-France une convention de Contrôle Allégé Partenarial ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté, Présidente de la Commission Sécurité, Espace Public, Voirie, Environnement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 43 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.078

2023 DVD 57 Plan Vélo 2021 - 2026 : Soutien aux associations vélo. Subventions à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement) et conventions associées

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 57 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec 25 associations des conventions leur attribuant des subventions de fonctionnement et d'investissement pour promouvoir la culture et la pratique du vélo ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté, Présidente de la Commission Sécurité, Espace Public, Voirie, Environnement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 57 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.079

2023 DVD 83 Plan Vélo. Approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 83 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'approbation du plan d'actions 2024-2026 en faveur du vélo et l'autorisation à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France et à prendre toute décision en résultant ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le conseil d'arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DVD 83 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.080

2023 DVD 84 Avenant à la convention du 19 novembre 2021 entre Eau de Paris et la Ville de Paris relative à la mise en conformité des tunnels Lac Supérieur et Butte Mortemart sur le boulevard périphérique

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 15 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 84 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec Eau de Paris un avenant à la convention du 19 novembre 2021 relative aux conditions de modification du réseau d'eau dans le cadre de la mise en sécurité des tunnels Mortemart et Lac Supérieur à Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté, Présidente de la Commission Sécurité, Espace Public, Voirie, Environnement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 84 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.081 2023 SG 46 Impact 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 SG 46 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris d'approuver 47 conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 54 associations dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 SG 46 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.082 2023 DFPE 126 Subvention (286 684 euros) et convention avec la Fondation Léopold Bellan (8e) pour sa crèche collective située 22 bis, rue Claude Lorrain (16e)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 126 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à la Fondation Léopold Bellan ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 126 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.083

2023 DFPE 129 Subventions (845 932 euros), à 5 associations et avenants pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DFPE 129 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention et la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec les cinq associations suivantes : ABC Puériculture, Centre d'Action Sociale Protestant dans la région parisienne, Crescendo, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon et la Maison de l'Enfance ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 129 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

19 juin 2023

16.2023.084

2023 DFPE 148 Subvention (276 677 €) et convention d'ouverture avec l'association Gan Menahem pour l'établissement d'accueil du jeune enfant Gan Zalmi situé 11-13 rue Henri Heine (16e).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 14 juin 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 148 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association Gan Menahem ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

- Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 148 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 19 juin 2023

16.2023.085

**Vœu relatif à la programmation triennale du plan vélo
2024-2026 au sein du 16^e arrondissement**

Le Conseil d'Arrondissement

Dans la séance du 19 juin 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil du 16^e arrondissement ;

Considérant que la délibération 2023 DVD 83 évoque la réalisation des olympistes souhaitées par la Ville de Paris qui doit débiter dès l'automne 2024 pour satisfaire les cyclistes lors des JOP 2024 ;

Considérant que la proposition de l'axe Doumer-Mozart ne bénéficiera que d'un aménagement léger avec de la peinture pour respecter les délais que s'impose la Ville de Paris ;

Considérant que la sécurité des cyclistes n'est pas garantie notamment sur l'avenue Mozart avec un partage d'une voie de bus alors que la rue possède des pourcentages de pente importants ;

Considérant que l'axe Doumer-Mozart ne se situe pas dans la continuité des axes structurants du 16^e arrondissement notamment pour les accès au Bois de Boulogne et aux différents sites olympiques ;

Considérant que cette proposition d'aménagement n'a pas étudié en détails les reports de circulation ;

Considérant que les points d'entrée et sortie de l'axe Doumer-Mozart n'ont pas été traités ;

Considérant que l'option privilégiée par la Mission Vélo relative au bas de l'avenue Mozart prévoit l'inversion du sens de circulation ce qui est incompatible techniquement avec le traitement projeté en raison des trémies de métro qui empêchent de revoir le dimensionnement de l'intersection ;

Considérant que l'option privilégiée par la Mission Vélo relative au bas de l'avenue Mozart prévoit l'inversion du sens de circulation aura pour conséquence sur le carrefour Jean de la Fontaine / Mozart / Poussin / Pierre Guérin (qui dispose aujourd'hui de trois points d'entrée pour deux points de sortie), l'émergence d'un goulet d'étranglement routier et de pollution ;

Considérant que la rue Poussin qui est très empruntée pour rejoindre la porte d'Auteuil deviendrait l'unique point de sortie de ce carrefour susmentionné ;

Considérant que la rue Poussin n'a absolument pas la capacité d'absorber le report et donc l'augmentation du trafic automobile ;

Considérant que la Mairie d'arrondissement connaît mieux que quiconque les spécificités territoriales de son arrondissement ;

Considérant que la Mairie d'arrondissement est l'interlocuteur privilégié des riverains du 16^e arrondissement ;
Sur proposition de Francis SZPNER, Maire du 16^e arrondissement, et les élus de la majorité du 16^e,

Le Conseil du 16^e arrondissement émet le vœu à l'unanimité :

- Que la Mairie de Paris étudie en détails et se prononce sur les propositions alternatives proposées par la Mairie du 16^e arrondissement notamment l'axe arboré : boulevard Murat (Nord) - boulevard Suchet - avenue Henri Martin et avenue Georges Mandel
- Que la Mairie de Paris revoie son calendrier prévisionnel comme suit :
 - o 2023-2024 : Avenue Foch, boulevard Suchet, avenue Georges Lafont
 - o 2025 : Avenue Pierre 1er de Serbie, avenue Kléber, boulevard Delessert, avenue des Etats-Unis, Pont de Garigliano-boulevard Exelmans, rue de Passy
 - o 2026 : avenue Mozart, rue La Fontaine (tronçon rue d'Auteuil-avenue Mozart), rue de Boulainvilliers, chaussée de la Murette, avenue Paul Doumer, Pont de Grenelle, avenue du Maréchal Fayolle

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16